

<http://ugtg.org/spip.php?article960>



Comité de soutien de Maîtres ARISTIDE & TACITA

- Dossier spécial LKP - Expressions -



Date de mise en lignemercredi 10 juin 2009

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pointe-à-Pitre, le 9 Juin 2009

Le comité de soutien aux Avocats du LKP tient à faire savoir que deux des plus actifs Avocats de « Lyanaj kont pwofitasion » se trouvent dans le collimateur de la Justice Coloniale.

Maîtres Sarah ARISTIDE et Patrice TACITA doivent comparaître à Paris les 17 et 16 Juin 2009 devant le Vice Président du TGI de Paris, Juge d'instruction pour mises en examen.

Victimes d'écoutes illicites et de violation du secret de l'instruction, ils sont eux-mêmes poursuivis suite à un réquisitoire du Procureur de la République de Pointe-à-Pitre pour les délits de diffamation envers un magistrat et de violation du secret professionnel.

La presse et le peuple Guadeloupéen tout entier sont invités à la conférence de presse qui se tiendra le vendredi 12 juin à 16 heures à la salle de Rémi Nainsouta.

Le comité de soutien de Maîtres Sarah ARISTIDE et Patrice TACITA

Post-Scriptum

LIRE :

- ▶ [Affaire des écoutes téléphoniques de Maître Sarah ARISTIDE - Déclaration de l'UGTG à propos de l'arrêt de la Cour d'appel de Basse-Terre](#) - 24 Juillet 2008
- ▶ [Confession d'avocats à un prêtre de passage](#) - 10 Novembre 2008
- ▶ [Lettre d'Aristide & Tacita au procureur Prêtre](#) - 31 Mars 2009
- ▶ [Affaire S. Aristide & P. Tacita : Communiqué de presse des avocats](#) - 18 Mai 2009